



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-904

19/11/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence des Aires Marines Protégées :

1 poste de chargé(e) de mission Natura 2000, patrimoine naturel (catégorie A ou agent contractuel) à LE HAVRE (76).

Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) :

1 poste d'inspecteur(rice) chargé(e) de l'audit du "Fonds d'Aide aux Plus Démunis (FEAD)" (encadrement supérieur) à PARIS (75).

1 poste d'inspecteur(rice) chargé(e) de l'audit du "Fonds Social Européen (FSE)" (encadrement supérieur) à PARIS (75).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques :

1 poste de chargé(e) d'études sur les indicateurs d'état et de diagnostic (catégorie A) à VINCENNES (94).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL



Emploi proposé

Intitulé du poste : « **Chargé(e) de mission Natura 2000, Patrimoine naturel** » (H/F) au sein de l'antenne Manche Mer du Nord

Grade : ouvert **en priorité aux fonctionnaires** de catégorie A, à défaut, aux personnels non titulaires de niveau minimum Bac+5

Résidence administrative : Le Havre

Position administrative : pour les fonctionnaires : position normale d'activité, détachement sur contrat (trois ans renouvelables) ou mise à disposition ; pour les agents non titulaires : contrat à durée déterminée de trois ans.

Contexte

L'Agence des aires marines protégées (AAMP) a été créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'AAMP apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées (AMP) et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'AMP.

Le département d'appui aux politiques publiques apporte son expertise aux gestionnaires d'aires marines protégées (dont les parcs naturels marins) ainsi qu'au ministère de tutelle, aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux collectivités qui disposent de compétences sur le milieu marin.

En son sein, l'antenne Manche Mer du Nord, basée au Havre, a été mise en place le 15 mars 2010. Ses missions sont la déclinaison, à l'échelle de la façade Manche Mer du Nord et en fonction des questions particulières qui s'y posent, de la mission d'appui aux politiques publiques de l'Agence. En particulier, il s'agit pour l'équipe de l'antenne :

- d'apporter un appui à la mise en œuvre sur la façade des politiques publiques touchant les différents statuts d'AMP ;
- d'être le relais pour les projets touchant à la gestion intégrée de la mer, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin (DCSMM) ;
- d'assurer une coordination technique de la mise en œuvre de la gestion des sites Natura 2000 et du dispositif de suivi des habitats et des espèces inscrits en annexe des directives Natura 2000 ;
- d'être opérateur des sites Natura 2000 pour lesquels l'État demande l'intervention de l'Agence ;
- d'apporter un appui aux gestionnaires d'AMP sur la façade Manche Mer du Nord et plus particulièrement aux missions de création de Parcs naturels marins et aux Parcs naturels marins ;
- de contribuer sur un plan technique à la participation française à la convention d'OSPAR, dans le domaine de la biodiversité.

Le Ministère chargé de l'écologie a confié à l'Agence la mission de mettre en œuvre un programme appelé « Tableau de bord des AMP » accompagné d'une stratégie d'évaluation et d'outils opérationnels pour apprécier l'efficacité du réseau. La mise en œuvre de ce programme constitue l'une des priorités de la stratégie nationale pour la création et la gestion des AMP ; elle implique le déploiement de nombreux partenariats et doit s'articuler avec les démarches plus générales visant à évaluer le milieu marin, qu'elles entrent dans le cadre de la DCSMM ou de celui de l'Observatoire national de la mer et du littoral et du Tableau de bord des mers françaises.

La DCSMM, entrée en vigueur en juin 2008, vise à atteindre un « bon état écologique » des eaux marines communautaires à l'horizon 2020. Après la phase d'établissement de l'évaluation initiale et de définition des objectifs environnementaux, qui s'achève en 2012, le calendrier prévoit pour 2014 l'élaboration et mise œuvre du programme de surveillance, pour 2015 l'élaboration du programme de mesures et pour 2016, mise en œuvre du programme de mesures.

Nature de l'activité

Le (la) chargé(e) de mission apporte une compétence scientifique et technique au sein de l'antenne. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable d'antenne, il (elle) travaille en collaboration avec ses collègues de l'antenne et en particulier avec les chargés de mission « habitats et fonctionnalités », « usages industriels », « pêche », et les géomaticiens.

Ses missions sont multiples dans tout ce qui concerne la protection et la gestion des mammifères et des oiseaux marins à l'échelle de la façade. Il (elle) sera particulièrement mobilisé(e) sur :

La mise en place des politiques publiques en mer sur la façade

- Directives Natura 2000 : élaboration et l'animation des DOCOB marins sur la façade notamment sur les sites baie de Seine Occidentale et Récifs du Cap Lévi à la pointe de Saire pour lesquels le (la) chargé(e) de mission est référent(e).
- Directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin (DCSMM) : participation à l'élaboration du programme de surveillance et du programme de mesures.
- Stratégie nationale de création et de gestion des AMP : montage ou appui aux projets de création de réserves naturelles.
- Politiques sectorielles (énergies marines, granulats, conchyliculture...) : appui aux chargés de mission « usages industriels » et « pêche » pour le suivi de ces politiques.

L'appui aux gestionnaires d'AMP

- Animation des rencontres annuelles de façades
- l'élaboration de documents techniques (boîte à outil par exemple)
- Appui au parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale et à la mission de création dans le golfe Normand-breton.

La coordination sur la façade des programmes « oiseaux » et « mammifères » de l'Agence

- Structuration et animation de l'observatoire oiseaux et mammifères marins. Ce point pourra se faire via la participation ou le montage de projets européens.
- Suivi et valorisation des résultats des programmes d'acquisition de connaissance sur les oiseaux et les mammifères.
- Mise en place d'un dispositif de suivi cohérent des sites Natura 2000 de la façade dans le cadre du tableau de bord des AMP.

Dans le cadre de ses missions, le (la) chargé(e) de mission participe ou anime des réunions de concertation, rédige (ou contribue à) des documents de référence et des guides méthodologiques, réalise des expertises et peut être appelé(e) à monter et coordonner des projets.

Ce poste implique une forte collaboration avec les gestionnaires, les associations naturalistes, les scientifiques et les services de l'état (DREAL, DIRM...) présents sur l'ensemble de la façade (français, anglais, anglo-normands et belges).

Compétences et expérience professionnelle requises

Diplôme de niveau Bac + 5 minimum, connaissances et/ou expérience professionnelle dans les domaines suivants :

- Gestion ou suivi des espèces d'oiseaux et de mammifères marins ;
- Connaissance des politiques et des outils de préservation de la biodiversité marine ;
- Connaissance des différentes catégories d'acteurs intervenant sur le milieu marin (gestionnaires, usagers, scientifiques, services de l'Etat) ;
- Capacités d'animation de réunion ;
- Capacités de rédaction et de synthèse, de présentation orale et écrite ;
- Capacité à développer des approches interdisciplinaires ;
- Connaissance d'outils de traitement et de mise en forme des données ;
- Bon niveau d'anglais professionnel.

Qualités personnelles requises:

- Bon contact humain, notamment avec des partenaires extérieurs ;
- Dynamisme, réactivité, capacité d'adaptation.
- Autonomie **et** capacité de travail en équipe.

Permis de conduire B nécessaire.

Candidatures

Date limite des candidatures internes : **16 novembre 2014**

Date limite des candidatures externes : **7 décembre 2014**

Prise de poste : **dès que possible**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae, et **faire impérativement apparaître le statut du candidat** (fonctionnaire, reconnaissance travailleur handicapé, contractuel).

Elles sont à adresser :

✓ Soit par mail : au service des ressources humaines de l'Agence des aires marines protégées recrutement@aires-marines.fr, **en indiquant en objet la référence « P074 »** ;

✓ Soit par courrier à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées, 16 quai de la Douane_BP42932_29229 BREST cedex 2.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter M. Christophe AULERT (Responsable de l'Antenne Manche Mer du Nord) au 02 32 85 38 61. Mél : christophe.aulert@aires-marines.fr

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social
Ministère des affaires sociales et de la santé

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Inspecteur (trice) chargé(e) de l'audit du «Fonds d'aide aux plus démunis (FEAD)»,
à l'inspection générale des affaires sociales

RÉFÉRENCE RIME ([Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat](#)) ⁽²⁾

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ : Observation, inspection, contrôle audit et évaluation

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ : auditeur / Chargé d'inspection et/ou de contrôle / Evalueur des opérateurs et des politiques publiques

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N° 2001

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Corps et grade : voir conditions statutaires (en fin de fiche poste)

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

Poste vacant : Oui

Date de mise à jour :

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} mars 2015

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Inspection générale des affaires sociales

Sous-direction :

Bureau :

Sites : Duquesne (14 avenue Duquesne - PARIS 7^{ème} - Métro : Ecole Militaire – St-François Xavier)
 Montparnasse (place des cinq Martyrs du Lycée Buffon - PARIS 14^{ème} - Métro : Gaîté – Montparnasse - Pasteur)
 Avenue de France (95 avenue de France – PARIS 13^{ème} - Métro ou RER C : Bibliothèque François Mitterrand)
 Javel (39-43, quai André Citroën – PARIS 15^{ème} - Métro : Javel-André Citroën (ligne 10) ou RER C : Javel

Autres (adresse précise du site) :

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) ⁽⁶⁾ :

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) est le service interministériel de contrôle, d'audit et d'évaluation des politiques sociales pour éclairer la décision publique. Son statut, ses compétences et son organisation sont décrites sur le site www.igas.gouv.fr

La mission permanente d'audit des fonds européens, intégrée au service de l'IGAS, est dirigée par un inspecteur général et un suppléant, membres de la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC). Cette commission est une instance collégiale qui assure, pour la France, les fonctions d'autorité nationale d'audit des fonds européens avec le concours de 4 corps de contrôle : l'IGAS, l'IGA, le CGAER et le CGEFL. L'IGAS contrôle, pour le compte de cette commission, les autorités bénéficiant des Fonds européens relevant de son champ de compétence : le Fonds social européen (FSE) et le Fonds d'aide aux plus démunis (FEAD).

Missions du bureau ⁽⁶⁾ :

Assurer les fonctions d'audit et de supervision des contrôles des opérations relevant du Fonds social européen et de l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

Effectif du bureau (répartition par catégorie) : 6 cat A+ (après recrutement)

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : Sans objet

Activités principales ⁽⁷⁾ :

L'inspecteur(trice) accueilli(e) à l'IGAS sera affecté(e) à la mission permanente d'audit des fonds européens.

Sous la responsabilité de l'Inspecteur général des affaires sociales, membre de l'autorité nationale d'audit des fonds européens (CICC), le/la titulaire du poste assure les fonctions d'audit et de supervision des contrôles des opérations relevant du Fonds d'aide aux plus démunis.

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Les thématiques abordées lors des contrôles seront variées (marchés publics, comptabilité, lutte antifraude, aides d'État...). L'appétence de l'inspecteur (rice) pour les données chiffrées et ses connaissances en droit de la concurrence et des marchés publics devraient le/la mettre en capacité d'auditer les autorités de gestion et de contrôle du FEAD (la Direction générale à la cohésion sociale, la Direction générale des Finances publiques, France Agrimer, le service chargé des contrôles d'opérations du FEAD en cours de désignation).

A ce titre, il/elle est chargé (e) de :

- Participer à l'audit de désignation qui permettra d'évaluer le respect par les autorités de gestion (DGCS et France Agrimer) et de certification (DGFIP) des critères relatifs à l'environnement de contrôle interne, à la gestion des risques, aux activités de gestion et de contrôle et de suivi ;
- Prendre part à l'établissement de la stratégie d'audit (méthodologie de l'audit, méthode d'échantillonnage, méthode de test de validation pour les audits des opérations et planification des audits pour l'exercice comptable en cours et les deux suivants) ;
- Participer à la conception, la planification et la réalisation des audits permettant de s'assurer, par des vérifications sur place, du fonctionnement du système de gestion et de contrôle mis en place ;
- Participer au paramétrage, à la sélection et au tirage de l'échantillon des contrôles qui doivent être réalisés chaque année sur un nombre représentatif d'opérations cofinancées par le FEAD ;
- Superviser les contrôles d'opérations FEAD (rapports provisoires et définitifs) : veiller au respect des délais, valider les rapports de contrôles provisoires et définitifs, reperformer les contrôles le cas échéant.
- Participer à la rédaction du rapport annuel de contrôles pour y intégrer les lacunes relevées et le taux d'erreur obtenu à l'issue des contrôles d'opérations mais également des audits réalisés sur le programme et proposer les mesures correctives nécessaires.
- Participer à l'établissement de l'avis que la CICC doit donner chaque année sur la déclaration annuelle de gestion de l'autorité de gestion. Cet avis établit si les comptabilités offrent une image fidèle, si les dépenses pour lesquelles un remboursement a été demandé à la Commission sont légales et régulières et si les systèmes de contrôle mis en place fonctionnent correctement.

Le/la titulaire du poste est appelé (e) en tant que de besoin à participer, en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe, aux activités transverses de la mission, en lien avec la CICC.

Le déroulement des missions :

Les missions se déroulent selon un calendrier et une méthodologie prévus par la stratégie d'audit établie conformément à la réglementation communautaire. Elles sont le plus souvent réalisées par des équipes de deux à quatre inspecteurs et d'un représentant de la CICC. Elles donnent lieu à la production d'un rapport signé par chaque membre, remis par le chef de service au Président de la CICC qui l'adresse, le cas échéant, à la Commission européenne.

Un travail collégial

- Chaque inspecteur apporte, aux autres membres de la mission, son appui méthodologique et technique dans son domaine de compétence.
- Chaque inspecteur participe aux activités internes à l'IGAS. Il fait partie de l'un des cinq collèges qui se réunissent mensuellement, quatre à compétences sectorielles (cohésion sociale, protection sociale, santé, travail-emploi-formation professionnelle) et un collègue spécialisé dans les missions d'appui au management. Formés des membres du service, les collèges sont chargés du développement des compétences collectives : programme de travail de l'IGAS, veille sectorielle et professionnelle, ouverture à des intervenants extérieurs...
- Un programme de formations collectives spécifiques, adaptées aux besoins des inspecteurs, est organisé pour toutes les personnes exerçant des fonctions d'inspection.

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

- les membres de l'IGAS participant aux travaux de la CICC pour les audits et les missions de suivi ;
- l'équipe administrative de la CICC (chargé/es de mission) ;
- les inspections interministérielles et ministérielles membres de la CICC (IGF, IGA, CGAENR, CGFI) ;
- les ministères et administrations concernés par la gestion des du FEAD (la Direction générale à la cohésion sociale, la Direction générale des Finances publiques, France Agrimer, le service chargé des contrôles d'opérations du FEAD en cours de désignation) ;
- la Commission européenne (DG Emploi) ;

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾ :

Eu égard à la spécificité des travaux de l'IGAS et à l'extrême confidentialité qui s'y rattache, le titulaire du poste à pourvoir sera tenu à une stricte obligation de réserve et à la plus grande discrétion.

Dans le cadre de ses fonctions, il/elle devra également prévoir des déplacements fréquents.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

| Connaissance et Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ | Niveau de mise en œuvre | | | | |
|--|---|-------|-------|-------|-------|
| | E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié | E (4) | M (3) | P (2) | I (1) |
| Autonomie dans le travail, qui implique la capacité à organiser soi-même son travail, sans sollicitation externe | | | | X | |
| Adaptabilité | | | | X | |
| Conciliation entre le travail en équipes et des moments de réflexion plus solitaire | | | | X | |
| Capacités rédactionnelles et goût pour la rédaction en fin de | | | | X | |

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

| | | |
|---|---|---|
| mission | | |
| Intérêt pour la matière sociale | X | |
| Intérêt pour les méthodes (contrôle, évaluation, audit) | | X |
| Esprit d'analyse et de synthèse | | X |
| Connaissance et pratique si possible avérées de la gestion des Fonds structurels, des audits et des contrôles communautaires | | X |
| Connaissances du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle | X | |
| Connaissances en matière de collectivités territoriales | X | |
| Expérience de la gestion administrative de dossiers FSE, notamment dans les organismes intermédiaires | X | |
| Règles de comptabilité publique, droit administratif et code des marchés publics | X | |
| Connaissances des logiciels : Word, Excel, Power Point, Outlook | X | |
| <i>E – Expert : domine le sujet – capacité à le faire évoluer, à innover</i> | | |
| <i>M – Maîtrise : connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles</i> | | |
| <i>P – Pratique : connaissances générales – capacité à traiter de façon autonome les situations courantes</i> | | |
| <i>I – Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant « tutoré »</i> | | |
| Savoir être nécessaires ⁽¹¹⁾ | | |
| Écoute et empathie, pour les entretiens comme sur le fonctionnement interne de la mission | | |
| Curiosité et goût de l'investigation | | |
| Capacité de conviction | | |

Expérience professionnelle (12)

Expérience appréciée dans l'audit et le contrôle

CONDITIONS STATUTAIRES

Le poste s'inscrit statutairement dans un recrutement d'inspecteur en service extraordinaire tel que prévu par le décret n° 2014-1091 du 26 septembre 2014 modifiant le décret n° 95-860 du 27 juillet 1995.

Le vivier est large : anciens élèves de l'ENA, administrateurs territoriaux, administrateurs des assemblées parlementaires, magistrats, enseignants-chercheurs ou chercheurs, médecins, militaires...

Le recrutement sera effectué dans le cadre d'une convention de mise à disposition contre remboursement pour une durée de 5 ans maximum.

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

Formation sur le poste de travail en lien avec l'inspecteur général

Durée d'affectation souhaitée sur le poste ⁽¹³⁾ : 5 ans maximum

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation et un CV, indiquant vos coordonnées,
- l'acte administratif justifiant votre appartenance à l'un des corps de fonctionnaires cités à l'article 6 du décret du 26 septembre 2014,
- les fiches d'évaluation des années 2012, 2013 et 2014.

CONTACTS ⁽¹⁴⁾

La candidature est à envoyer préférentiellement par voie électronique sur la boîte IGAS-COMITE-ISE-IGSE@igas.gouv.fr pour le vendredi 19 décembre 2014 au plus tard.

Elle pourra également être envoyée par voie postale à l'attention de :
Inspection Générale des Affaires Sociales - Pôle RH-pièce 16033- 39-43, quai André Citroën – 75739 PARIS CEDEX 15

Contact sur les éléments administratifs
Lydie LE MEIL, responsable de la section RH à l'IGAS – 01.40.56.65.98 - lydie.lemeil@igas.gouv.fr

Contacts sur le contenu du poste
François BRUN, inspecteur général des affaires sociales - 01.40.56.67.41 – francois.brun@igas.gouv.fr



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle
et du dialogue social
Ministère des affaires sociales et de la santé

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

Inspecteur (trice) chargé(e) de l'audit du «Fonds social européen (FSE)»,
à l'Inspection générale des affaires sociales
(2 POSTES A POURVOIR)

RÉFÉRENCE RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat) ⁽²⁾

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ : Observation, inspection, contrôle audit et évaluation

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ : auditeur / Chargé d'inspection et/ou de contrôle / Evalueur des opérateurs et des politiques publiques

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N° 2002

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Corps et grade : voir conditions statutaires (en fin de fiche poste)

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

Poste vacant : Oui

Date de mise à jour :

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} mars 2015

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Inspection générale des affaires sociales

Sous-direction :

Bureau :

Sites : Duquesne (14 avenue Duquesne - PARIS 7^{ème} - Métro : Ecole Militaire – St-François Xavier)
 Montparnasse (place des cinq Martyrs du Lycée Buffon - PARIS 14^{ème} – Métro : Gaîté – Montparnasse - Pasteur)
 Avenue de France (95 avenue de France – PARIS 13^{ème} – Métro ou RER C : Bibliothèque François Mitterrand)
 Javel (39-43, quai André Citroën – PARIS 15^{ème} – Métro : Javel-André Citroën (ligne 10) ou RER C : Javel

Autres (adresse précise du site) :

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) ⁽⁶⁾ :

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) est le service interministériel de contrôle, d'audit et d'évaluation des politiques sociales pour éclairer la décision publique. Son statut, ses compétences et son organisation sont décrites sur le site www.igas.gouv.fr

La mission permanente d'audit des fonds européens, intégrée au service de l'IGAS, est dirigée par un inspecteur général et un suppléant, membres de la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC). Cette commission est une instance collégiale qui assure, pour la France, les fonctions d'autorité nationale d'audit des fonds européens avec le concours de 4 corps de contrôle : l'IGAS, l'IGA, le CGAER et le CGEFI. L'IGAS contrôle, pour le compte de cette commission, les autorités bénéficiant des Fonds européens relevant de son champ de compétence : le Fonds social européen (FSE) et le Fonds d'aide aux plus démunis (FEAD).

Missions du bureau ⁽⁶⁾ :

Assurer les fonctions d'audit et de supervision des contrôles des opérations relevant du Fonds social européen et de l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

Effectif du bureau (répartition par catégorie) : 6 cat A+ (après recrutement)

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : Sans objet

Activités principales ⁽⁷⁾ :

L'inspecteur(trice) accueilli(e) à l'IGAS sera affecté(e) à la mission permanente d'audit des fonds européens.

Sous la responsabilité de l'Inspecteur général des affaires sociales, membre de l'autorité nationale d'audit des fonds européens (CICC), le/la titulaire du poste assure les fonctions d'audit et de supervision des contrôles des opérations relevant du Fonds social européen et de l'Initiative pour l'emploi des jeunes.

Les thématiques abordées lors des contrôles seront variées (marchés publics, comptabilité, lutte antifraude, aides d'État...). L'appétence de l'inspecteur (rice) pour

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

les données chiffrées et ses connaissances en droit de la concurrence et des marchés publics devraient le/la mettre en capacité d'auditer les autorités de gestion et de contrôle du FSE (la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, les Conseils régionaux et généraux, les Direcctes, la Direction générale des Finances publiques, les services régionaux chargés des contrôles d'opérations du FSE).

A ce titre, il/elle est chargé (e) de :

- Participer à la réalisation des audits de désignation qui permettront d'évaluer le respect par les autorités de gestion (Conseils régionaux, DGEFP, Direccte) et de certification (DGFIP) des critères relatifs à l'environnement de contrôle interne, à la gestion des risques, aux activités de gestion et de contrôle et de suivi ;
- Prendre part à l'établissement de la stratégie d'audit (méthodologie de l'audit, méthode d'échantillonnage, méthode de test de validation pour les audits des opérations et planification des audits pour l'exercice comptable en cours et les deux suivants) ;
- Participer à la réalisation des audits permettant de s'assurer, par des vérifications sur place, du fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle mis en place ;
- Superviser les contrôles des opérations FSE/IEJ Etat et collectivités locales (rapports provisoires et définitifs) : veiller au respect des délais, valider les rapports de contrôles provisoires et définitifs, reperformer les contrôles le cas échéant.
- Participer à la rédaction du rapport annuel de contrôles pour y intégrer les lacunes relevées et le taux d'erreur obtenu à l'issue des contrôles d'opérations mais également des audits réalisés sur le programme et proposer les mesures correctives nécessaires.
- Participer à l'établissement de l'avis que la CICC doit donner chaque année sur la déclaration annuelle de gestion de l'autorité de gestion. Cet avis établit si les comptabilités offrent une image fidèle, si les dépenses pour lesquelles un remboursement a été demandé à la Commission sont légales et régulières et si les systèmes de contrôle mis en place fonctionnent correctement.

Le/la titulaire du poste est appelé (e) en tant que de besoin à participer, en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe, aux activités transverses de la mission, en lien avec la CICC

Le déroulement des missions :

Les missions se déroulent selon un calendrier et une méthodologie prévus par la stratégie d'audit établie conformément à la réglementation communautaire. Elles sont le plus souvent réalisées par des équipes de deux à quatre inspecteurs et d'un représentant de la CICC. Elles donnent lieu à la production d'un rapport signé par chaque membre, remis par le chef de service au Président de la CICC qui l'adresse, le cas échéant, à la Commission européenne.

Un travail collégial

- Chaque inspecteur apporte, aux autres membres de la mission, son appui méthodologique et technique dans son domaine de compétence.
- Chaque inspecteur participe aux activités internes à l'IGAS. Il fait partie de l'un des cinq collèges qui se réunissent mensuellement, quatre à compétences sectorielles (cohésion sociale, protection sociale, santé, travail-emploi-formation professionnelle) et un collège spécialisé dans les missions d'appui au management. Formés des membres du service, les collègues sont chargés du développement des compétences collectives : programme de travail de l'IGAS, veille sectorielle et professionnelle, ouverture à des intervenants extérieurs...
- Un programme de formations collectives spécifiques, adaptées aux besoins des inspecteurs, est organisé pour toutes les personnes exerçant des fonctions d'inspection.

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

- les membres de l'IGAS participant aux travaux de la CICC pour les audits et les missions de suivi ;
- l'équipe administrative de la CICC (chargé/es de mission) ;
- les inspections interministérielles et ministérielles membres de la CICC (IGF, IGA, CGAENR, CGFI) ;
- les ministères et administrations concernés par la gestion des fonds européens (ministère en charge de l'emploi, ministère de l'intérieur, ministère en charge de l'agriculture, ministère en charge de l'immigration, DGEF, DIACT...)
- la Commission européenne (DG Emploi) ;
- Au plan local, les préfetures, DIRECCTE, Conseils régionaux, organismes gestionnaires de FSE

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾ :

Eu égard à la spécificité des travaux de l'IGAS et à l'extrême confidentialité qui s'y rattache, le titulaire du poste à pourvoir sera tenu à une stricte obligation de réserve et à la plus grande discrétion.

Dans le cadre de ses fonctions, il/elle devra également prévoir des déplacements fréquents.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

| Connaissance et Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ | Niveau de mise en œuvre | | | |
|--|-------------------------|----------|----------|----------|
| | E (4) | M (3) | P (2) | I (1) |
| E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié | | | | |
| Autonomie dans le travail, qui implique la capacité à organiser soi-même son travail, sans sollicitation externe | | | X | |
| Adaptabilité | | | X | |
| Conciliation entre le travail en équipes et des moments de réflexion plus solitaire | | | X | |
| Capacités rédactionnelles et goût pour la rédaction en fin de mission | | | X | |

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

| | | |
|--|---|---|
| Intérêt pour la matière sociale | X | |
| Intérêt pour les méthodes (contrôle, évaluation, audit) | | X |
| Esprit d'analyse et de synthèse | | X |
| Connaissance et pratique si possible avérées de la gestion des Fonds structurels, des audits et des contrôles communautaires | | X |
| Connaissances du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle | X | |
| Connaissances en matière de collectivités territoriales | X | |
| Expérience de la gestion administrative de dossiers FSE, notamment dans les organismes intermédiaires | X | |
| Règles de comptabilité publique, droit administratif et code des marchés publics | X | |
| Connaissances des logiciels : Word, Excel, Power Point, Outlook | X | |

E – Expert : domine le sujet – capacité à le faire évoluer, à innover

M – Maîtrise : connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

P – Pratique : connaissances générales – capacité à traiter de façon autonome les situations courantes

I – Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant « tutoré »

(11)

Savoir être nécessaire

Écoute et empathie, pour les entretiens comme sur le fonctionnement interne de la mission

Curiosité et goût de l'investigation

Capacité de conviction

Expérience professionnelle (12)

Expérience appréciée dans l'audit et le contrôle

CONDITIONS STATUTAIRES

Le poste s'inscrit statutairement dans un recrutement d'inspecteur en service extraordinaire tel que prévu par le décret n° 2014-1091 du 26 septembre 2014 modifiant le décret n° 95-860 du 27 juillet 1995.

Le vivier est large : anciens élèves de l'ENA, administrateurs territoriaux, administrateurs des assemblées parlementaires, magistrats, enseignants-chercheurs ou chercheurs, médecins, militaires...

Le recrutement sera effectué dans le cadre d'une convention de mise à disposition contre remboursement.

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

Formation sur le poste de travail en lien avec l'inspecteur général

Durée d'affectation souhaitée sur le poste ⁽¹³⁾ : 5 ans maximum

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation et un CV, indiquant vos coordonnées,
- l'acte administratif justifiant votre appartenance à l'un des corps de fonctionnaires cités à l'article 6 du décret du 26 septembre 2014,
- les fiches d'évaluation des années 2012, 2013 et 2014.

CONTACTS ⁽¹⁴⁾

La candidature est à envoyer préférentiellement par voie électronique sur la boîte IGAS-COMITE-ISE-IGSE@igas.gouv.fr pour le vendredi 19 décembre au plus tard.

Elle pourra également être envoyée par voie postale à l'attention de :
Inspection Générale des Affaires Sociales - Pôle RH-pièce 16033- 39-43, quai André Citroën – 75739 PARIS CEDEX 15

Contact sur les éléments administratifs

Lydie LE MEIL, responsable de la section RH à l'IGAS – 01.40.56.65.98 - lydie.lemeil@igas.gouv.fr

Contacts sur le contenu du poste

François BRUN, inspecteur général des affaires sociales - 01.40.56.67.41 – francois.brun@igas.gouv.fr

**Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**À pourvoir par un fonctionnaire exclusivement
(en position normale d'activité ou par la voie du détachement sur contrat)**

| | |
|--------------------------------------|--|
| Classification : | Catégorie A |
| Fonction : | Chargé d'études sur les indicateurs d'état et de diagnostic (h/f) |
| Affectation : | Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau (DCIE) |
| Positionnement hiérarchique : | Sous la responsabilité du chef de département Méthodes et outils pour la surveillance et l'évaluation (DCIE) |
| Résidence administrative : | Vincennes (94300) |
| Conditions d'emploi : | Poste susceptible d'être vacant - emploi permanent à pourvoir à temps complet |

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (+ de 900 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère chargé de l'Écologie est organisé selon trois niveaux géographiques, direction générale, délégations interrégionales et services départementaux.

Il conduit des missions d'intérêt général telles que :

- la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau
- la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité
- la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales
- la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

L'Office a pour mission de coordonner le Système d'Information sur l'Eau (SIE) par le développement de banques et d'outils, dans le but de : 1- Partager la connaissance pour faciliter la mise en cohérence des différents instruments de la politique de l'eau ; 2- Faire évoluer le dispositif de connaissance sur l'eau et les milieux aquatiques pour mieux répondre au contexte économique et aux enjeux environnementaux.

Dans le cadre de son nouveau contrat d'objectifs, l'ONEMA concentre ses efforts sur cinq grands projets prioritaires du SIE pour lesquels la conception et le développement d'indicateurs constituent des besoins méthodologiques essentiels dans les années à venir :

- Dans le cadre de l'outil SEEE qui est basé sur la conception et l'utilisation d'indicateurs tant pour les besoins de rapportage que pour des besoins de diagnostic et de suivi des politiques de l'eau ;

- Dans le cadre des autres banques et outils, qui mettent en place des indicateurs de qualité, des indicateurs de performance ou de diffusion de données de synthèse.

Mission :

Assurer la coordination méthodologique du développement et de l'intégration de ces indicateurs au sein du Système d'Information sur l'Eau (SIE), avec une mission prioritaire sur le développement et l'intégration de méthodes (indicateurs et règles d'évaluation) au sein du Système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE), la participation aux travaux d'intégration de ces indicateurs, ainsi que la réalisation des études d'impact des changements de méthodes pour l'évaluation.

Ces missions reposent d'une part sur l'animation et la formation des chefs de projets et des utilisateurs, ainsi que sur un rôle actif de conseil dans la conduite des projets du SIE

Activités :

1. Assurer le suivi méthodologique du développement d'indicateurs d'état et de diagnostic et intégration dans les projets du SIE
2. Coordonner et assister des chefs de projet et utilisateurs des banques et outils du SIE pour l'expression des besoins et la production de spécifications
3. Participer, autant que de besoin, aux instances de conduite du projet SEEE, assurer la coordination avec les prestataires, du conseil technique à la conception et à l'évolution des outils d'évaluation et de simulation et procéder à la recette des développements notamment pour les fonctionnalités en lien avec les indicateurs
4. Coordonner l'utilisation de l'environnement R-SEEE, assurer la maintenance et le développement des bibliothèques
5. Concevoir et réaliser des formations
6. Développer et intégrer des méthodes (indicateurs, règles) selon les spécifications rédigées par leurs concepteurs : rédaction et/ou modification des algorithmes de calcul, suivi des prestations d'implémentation, organisation et assistance à la recette
7. Assister les utilisateurs du SEEE pour le développement, la maintenance et l'évolution des méthodes
8. Conduire des études d'impact des nouvelles méthodes du SEEE et participer au déploiement dans les services utilisateur

Profil recherché

Formation et expérience :

Diplôme d'ingénieur des travaux reconnu par l'État, master I

Compétences :

Connaissance des bases de données (requête SQL, format d'échange XML)

Connaissance du langage et logiciel R

Connaissances approfondies en algorithmique pour les statistiques

Maîtriser les statistiques appliquées à l'écologie

Capacité d'animation et de concertation

Aptitude au travail en équipe

Pratique de l'anglais technique

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DCIE/CEIED/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 décembre 2014